



En cas de découverte d'un début d'incendie :

- ☞ **Rester calme et si vous le pouvez, utiliser l'extincteur adéquat sur feu naissant.**
- ☞ **Percuter le boîtier à briser** (déclencheur manuel rouge) le plus proche (dans les coursives).
- ☞ **Prévenir l'agent d'accueil : 02 62 94 46 46.**

CONSIGNES PARTICULIERES POUR ELEVES ET ENSEIGNANTS

☞ Dès que la sonnerie d'alerte d'évacuation générale retentit, **faire évacuer les élèves de la classe rapidement mais dans le calme.** Les élèves laissent leurs effets personnels dans la classe.

☞ Les élèves doivent :

- **Rester calme** et laisser leurs affaires dans la salle ;
- **Suivre les consignes** du professeur ou de tout autre responsable (adulte) ;
- **Fermer les jalousies ;**
- **Evacuer** la salle sans bousculade ;
- **Suivre le(s) guide-file(s) et respecter la signalisation** pour se rendre sur le point de rassemblement ;
- Rester groupés et répondre immédiatement à l'appel de son nom ;
- **Attendre la fin de l'alerte ordonnée par le Proviseur.**

Lors de l'évacuation, les élèves restent sous la seule responsabilité de leur professeur.

☞ Les délégués de classe :

- **Le professeur pourra désigner les délégués comme guide-file et/ou serre-file ;**
- **Le guide file** devra sortir en premier et guider la classe vers le point de rassemblement précisé sur le plan d'évacuation ;
- **Le serre-file** devra vérifier que la salle est vide, sortir en dernier et s'assurer que personne ne traîne ou ne dévie jusqu'au point de rassemblement précisé sur le plan d'évacuation. Il devra à son arrivée immédiatement tenir informé le professeur du bon déroulement de l'évacuation.

☞ Les enseignants en charge de classe :

- **Vérifier que la salle est vide, que les jalousies sont fermées, la ventilation et la lumière éteinte ;**
- **Fermer la porte sans la verrouiller ;**
- **Définir rapidement les guide-files et les serre-files (lui-même et/ou délégués de classe et/ou élèves) et de s'assurer du bon déroulement de l'évacuation** vers le point de rassemblement (cf. plan d'évacuation situé dans chaque salle) ;
- **NE JAMAIS UTILISER l'ascenseur lors des évacuations ;**
- **Faire un pointage des élèves et remplir la fiche d'évacuation** à remettre au plus vite au responsable du point de rassemblement ;
- **Prévenir le responsable du point de rassemblement** si des élèves à mobilité réduite ou des élèves handicapés ont été mis en sureté ;
- **Prévenir le responsable et/ou l'équipe soignante si un ou plusieurs élèves se sont blessés ou sont en détresse psychologique ;**
- **Garder les élèves rassemblés** en restant près d'eux jusqu'à la fin de l'alerte ordonnée par le Proviseur.

Les enseignants de sciences doivent se tenir disponibles sur les points de rassemblement 1 et 2 pour informer les pompiers quant à la nature des produits chimiques situés dans les laboratoires en cas de sinistre de ces zones.

Si le CDI est occupé, l'enseignant documentaliste ou l'assistant pédagogique fera office de serre-file et désignera un élève qui fera office de guide-file.

Si la salle de permanence est occupée, l'assistant d'éducation en charge des élèves devra définir un guide-file (assistant d'éducation et/ou élèves) et l'assistant de l'éducation du bureau fera office de serre-file.